

Projet éducatif *vers la réussite*

École primaire Notre-Dame-des-Érables

(2019-2022)



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Valeurs, manifestations
3. Encadrements légaux
4. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
5. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
9. Transmission et diffusion du projet éducatif
10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
11. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est notre outil stratégique nous permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de notre école primaire les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves évoluant à l'école Notre-Dame-des-Érables. Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école primaire ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et sera mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Valeurs, manifestations

Persévérance :

- Travailler positivement et sérieusement malgré les difficultés.
- Consulter ses pairs afin de trouver une solution aux difficultés.
- Souligner les efforts et les succès.
- Soutenir les projets d'école pour donner à tous le goût d'y venir et d'y poursuivre son cheminement.

Plaisir :

- Être de bonne humeur et souriant.
- Être motivé à venir à l'école et s'engager avec enthousiasme dans les projets.
- Partager des moments au quotidien et être à l'écoute de l'autre.
- Réaliser des projets stimulants avec les autres.

Respect :

- Demeurer poli et positif lors de ses communications.
- S'intéresser et accepter les différences des autres.
- Suivre les règles de l'école.
- Se soucier de l'environnement.
- Considérer les intérêts et les opinions des autres.
- Prendre sa place, toute sa place et juste sa place.

3. Encadrements légaux

Voici les différents encadrements légaux qui nous ont guidés.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) 3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

À la suite de l'analyse du contexte et selon les réponses obtenues dans les sondages, notre établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer certaines orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans son projet éducatif. Selon la réalité de notre établissement, nous avons déterminé différentes cibles et indicateurs qui nous permettront de suivre l'évolution de notre milieu au cours des 3 prochaines années. Bien que nous ayons travaillé en synergie avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, notre projet éducatif est constitué d'orientations et objectifs propres à notre milieu. Nous avons fait ces choix à la suite de l'analyse de notre contexte et des priorités de notre milieu.

4. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, nous dressons la liste des groupes qui ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Notre projet éducatif émerge du milieu. Le conseil d'établissement a favorisé, par l'entremise du comité pilotage, la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté. (LIP, article 7) Différents questionnaires en ligne ont permis de sonder les parents, les membres du personnel, les élèves et les membres de la communauté.

Le comité pilotage composé de la direction, d'une enseignante et de deux parents du conseil d'établissement a eu la responsabilité d'analyser et de valider les données recueillies par les différents sondages effectués en ligne. Par la suite, ce même comité a procédé à l'écriture du projet éducatif en tenant compte du PEVR de la CSS. Les instances et les groupes suivants ont été consultés à plusieurs reprises, et ce, tout au cours des différentes étapes de l'élaboration du projet éducatif :

- conseil d'établissement ;
- assemblée générale de l'école ;
- parents ;
- élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année ;
- membres de la communauté ;
- membres du personnel.

5. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, nous dressons la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Période de l'année	Équipe	Consultations et travail
1er octobre 2018	Assemblée générale	Présentation et explication de la démarche. Présentation de l'échéancier préliminaire de travail et de consultations.
16 octobre 2018	CÉ	Présentation de la démarche, discussion sur le rôle et la composition du comité pilotage.
1er novembre 2018	Comité pilotage	Présentation de la démarche. Précisions portant sur l'échéancier de travail et de consultations
6 novembre 2018	Assemblée générale	Présentation de l'échéancier. Activité portant sur la mission, la vision et les valeurs. Lancer le sondage sur les manifestations.
23 novembre 2018	Comité pilotage	<u>Regarder les résultats de l'activité portant sur les valeurs.</u> Regarder quelques données portant sur l'environnement externe et interne. Regarder le sondage que nous ferons parvenir aux différents acteurs.
26 novembre 2018	Assemblée générale	Présentation et consultation portant sur le sondage.
7 décembre 2018	CÉ	Présentation et consultation portant sur le sondage.
Décembre 2018	Sondage	Envoyer le sondage aux élèves, aux membres du personnel et à la communauté
8 janvier 2018	Comité pilotage	La rencontre aura comme objectifs de statuer sur les valeurs et de ressortir les enjeux et les orientations qui ressortent à travers les résultats du sondage. Travailler sur l'environnement externe et interne.
24 janvier 2019	Assemblée générale	Présenter les valeurs, les différents enjeux et les différentes orientations qui ressortent du sondage. Revoir l'environnement externe et interne de notre école.
30 janvier 2019	Comité pilotage	Travail sur les objectifs, les indicateurs et les cibles. Revoir le document non officiel.
5 février 2019	CÉ	Consultation portant sur les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles. Porter une attention à l'environnement externe et interne.
15 février 2019	Assemblée générale	Poursuivre la consultation sur les objectifs, les indicateurs et les cibles.
20 février 2019	Comité pilotage	Bilan de la démarche (contexte, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles, périodicité de l'évaluation).
26 mars 2019	Assemblée générale	Consultation portant sur l'ensemble du projet éducatif. Adoption du projet éducatif.
3 avril 2019	CÉ	Consultation portant sur l'ensemble du projet éducatif.

6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, nous faisons la présentation de l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

Thèmes	État de situation
Contexte socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'Indice de Milieu socio-économique (proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (2/3 du calcul) et proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi au moment du recensement (1/3 du calcul) pour notre école est de 10, sur une échelle de 1 à 10. - Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'indice du Seuil de Faible Revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu) est de 7 pour l'ensemble des familles desservies par l'école sur une échelle de 1 à 10. - (2016) Pour la MRC, 23,4 % de la population <u>âgée de 15 ans et plus</u> est sans diplôme ou certificat au secondaire (Estrie = 21,7 % et Québec = 19,9 %) <p><i>Le contexte socio-économique se répercute dans notre milieu par une volonté à soutenir les élèves à tous les niveaux dans leur réussite scolaire.</i></p> <p>¹— Source : Statistiques Canada, recensement 2016</p>
Partenaires	<p><u>Partenaires éducatif (intervention, sensibilisation, offre d'activités éducatives, etc.):</u> CSSS : hygiéniste dentaire, vaccination, ateliers sur l'hygiène et la sexualité, etc.; Pompiers de la municipalité de Waterloo; Sûreté du Québec ; Service de surveillance des jeunes Érables ; Centre culturel Yvonne L. Bombardier ; Gang de Choix; Centre d'action bénévole de Valcourt ;</p> <p><u>Partenaires et fournisseurs en ressources (don, aide financière, prêt d'équipement, etc.) :</u> Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ; Filles d'Isabelle ; Fondation Pierre Breton ; Fondation Christian Vachon ; Chevaliers de Colomb ; Club des Petits Déjeuners ; Resto Sainte-Anne ; Magasin général DUFF ; Caisse populaire de VSF ; FADOQ de Sainte-Anne-de-la-Rochelle; Loisirs de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ;</p>

Partenaires des campagnes de financements :

Les ânes en culotte.

Le nombre de partenaires nous démontrent une bonne collaboration avec la communauté.

Implication des parents

- Lors de l'assemblée générale des parents de début, il y avait 5 parents présents sur 41 familles.
- Lors des rencontres de parents de septembre 2018, 70 % des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire.
- Lors de la rencontre du premier bulletin en novembre 2018, 94 % des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire.
- Lors de notre tombola en juin 2018, 15 bénévoles/accompagnateurs nous ont aidés à la réalisation de l'activité.
- Lors de la fête de l'Halloween, 16 parents nous ont aidés à la réalisation de l'activité.
- Lors du traditionnel déjeuner de Noël en décembre 2018, 9 bénévoles étaient présents pour aider au déroulement du repas.
- Lors de nos sorties à Valcourt, des parents/accompagnateurs nous soutiennent.
- Des parents bénévoles nous soutiennent pour couvrir des livres à la bibliothèque.
- 3 bénévoles soutiennent à l'occasion des activités dans les classes.

L'implication et la participation des parents nous démontrent une volonté de soutenir l'école dans sa mission. Cette réalité nous permet d'espérer d'avoir un bon soutien lorsque viendra le temps d'appliquer les moyens qui nous permettront d'atteindre certaines cibles établis dans le projet éducatif.

Réussite des élèves

- Taux de réussite MELS 17-18 : 4^e Lire : 89 % (G : 89 % F : 89 %) Écrire 87 % (G : 83 % F : 89 %)
- Taux de réussite MELS 17-18 : 6^e Lire : 84 % (G : 50 % F : 89 %) Écrire : 94 % (G : 75 % F : 96 %) Résoudre : 97 % (G : 100 % F : 96 %) Reasonner : 91 % (G : % F : 100 %)
- Pour l'année scolaire 2017-18, 18 % des élèves ont un plan d'intervention

Portrait des élèves de maternelle⁵ :

	Santé physique et bien-être		Compétences sociales		Maturité affective		Développement cognitif et langagier		Habilités de communication		Vulnérabilité dans au moins un domaine	
	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017
Québec ¹	9,5	10,6	9	10,2	9,7	11,5	10	11,1	10,8	11,1	25,6	27,7
Estrie	9,8	11,4	10,1	12,6+	9,7	13,3+	10,7	13,2+	10	11,4	26,8	29,4+
MRC	9,2	10,1	13,2	15,7+	8,6	18+	8,2	13,7	9,5	13,7	24,3	34,6+
École Notre-Dame-des-Érables	8,3	6,7	0	13,3	0	13,3	0	13,3	0	6,7	8,3	20
CS des Sommets ²	10,8	9,5	13,4	14,8	10	14,9	11,6	12,2	8,5	11,7	27,6	30,6

	<p>Description des cinq domaines de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)</p> <p>Santé physique et bien-être : Développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.</p> <p>Compétences sociales : Habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.</p> <p>Maturité affective : Comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.</p> <p>Développement cognitif et langagier : Intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.</p> <p>Habiletés de communication et connaissances générales : Capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.</p> <p>⁵- Source : Étude québécoise sur le développement des enfants à la maternelle.</p>	
<p>Bien-être et sécurité</p>	<p>71 % des élèves de 4^e à 6^e année ont affirmé se sentir souvent ou toujours en sécurité à l'école.</p> <p>67 % des élèves de 4^e à 6^e année ont affirmé avoir été victime de violence physique au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage.</p> <p>19 % des élèves de 4^e à 6^e année ont affirmé avoir été victime d'intimidation toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine précédant les 4 semaines avant le sondage.</p> <p>Voici le portrait de départ établi lors d'un sondage mené auprès des élèves en décembre 2018. Les données nous démontre qu'une attention particulière est de mise.</p>	
<p>Statistiques</p>	<p>Nombre d'élèves par degré et organisation scolaire pour 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle 5 ans : 13/1^{ère} année : 9/2^e année : 13/3^e année : 8/4^e année : 6/5^e année : 9/6^e année : 6 - Il y a une classe 1 classe de maternelle 5 ans, 1 classe de 1^{ère} année et 2^e année, 1 classe de 3^e année et 4^e année et 1 classe de 5^e année et 6^e année. L'organisation scolaire n'est jamais la même d'une année à l'autre et varie entre les doubles et les triples niveaux au primaire. <p>Le nombre de classes et le nombre d'élèves sont demeurés stables dans les dernières années. À l'occasion, il y a des classes triple niveaux.</p>	
<p>Équipe</p>	<p>4 enseignants titulaires 0,67 enseignants spécialistes 0,3 orthopédagogues 0,1 orthophoniste 0,15 psychoéducatrices 0,4 TES 0,4 secrétaires</p>	<p>1 concierge 2 surveillantes d'élèves Les données nous démontrent qu'approximativement 15 % du personnel sont de nouveaux employés dans l'école d'une année à l'autre. L'équipe est très mobilisée.</p>
<p>Financement</p>	<p>Évoluant dans un milieu défavorisé, l'école va bénéficier de classes avec des ratios réduits en 2019-20. De plus, l'école devrait recevoir diverses subventions pour compenser la défavorisation du milieu. Cependant, peu d'entreprises du milieu ne sont disposées à soutenir financièrement l'école.</p>	

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Nous avons respecté les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3) et nous avons respecté la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37). En respectant le portrait du milieu et les résultats des différents sondages, nous avons établi les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles.

Enjeu (ce que l'on peut perdre ou gagner selon nos stratégies)	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Milieu d'apprentissage actif et efficace, basé sur la communication.	Enjeu 1 orientation 1,1 Enjeu 2 orientation 3,2	Augmenter les occasions d'apprentissage où l'élève sera en action.	Augmenter le bien-être global des élèves.	Nombre de minutes supplémentaires d'activité physique par jour	60 minutes d'activité physique de plus/semaine.	Rien
	Enjeu 1 orientation 2,4 Enjeu 1 orientation 1,3 Enjeu 2 orientation 5,1 Orientation 5,2	Offrir des pratiques éducatives stimulantes et probantes* qui répondent aux besoins particuliers de l'élève.	Arrimer les approches éducatives en lecture et écriture selon les données probantes*.	Taux de réussite scolaire en écriture et en lecture lors de l'examen du ministère de 6 ^e année.	Maintenir un taux de réussite supérieur à 94 % en écriture. Avoir un taux de réussite de 90 % en lecture.	94 % pour l'année scolaire 2017-18. 84 % pour l'année scolaire 2017-18
	Enjeu 1 orientation 2,2 Enjeu 1 orientation 2,3 Enjeux 2 orientation 5,2	Améliorer les outils de communications permettant une meilleure compréhension du cheminement de l'élève.	Améliorer les moyens de communication entre les différents acteurs et que l'élève en soit conscient.	Outil de communication	Développer et utiliser un nouvel outil de communication	Code de conduite
	Enjeu 2 orientation 3,1	Améliorer le sentiment de bien-être et de confiance de l'élève.	Augmenter le bien-être des élèves.	Pourcentage des élèves qui se disent victime de violence physique une fois et plus par mois	Diminuer le pourcentage de 30 % en 2022	67 %
Milieu de vie harmonieux, enrichissant et sécuritaire	Enjeu 1 orientation 1,1 Enjeu 1 orientation 2,4 Enjeu 2 orientation 5,1	Assurer une variété d'activités permettant l'éveil et le développement global de l'élève.	Explorer différents domaines d'intérêts à chacun des cycles.	Planification sur l'ensemble du niveau d'enseignement	Mise en œuvre de la planification	Rien
	Enjeu 3 orientation 7,2 Enjeu 3 orientation 7,4	Bonifier le sentiment d'appartenance en s'enrichissant des différentes ressources de la communauté.	Améliorer la connaissance et le partage avec les acteurs et les partenaires du milieu.	Planification pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.	Mise en œuvre de la planification pour l'ensemble du niveau d'enseignement	Dîner de Noël avec le maire et la directrice de la municipalité
	Enjeu 3 orientation 7,2 Enjeu 3 orientation 7,4	Bonifier le sentiment d'appartenance en s'enrichissant des différentes ressources de la communauté.	Améliorer la connaissance et le partage avec les acteurs et les partenaires du milieu.	Planification pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.	Mise en œuvre de la planification pour l'ensemble du niveau d'enseignement	Dîner de Noël avec le maire et la directrice de la municipalité

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document du projet éducatif.

8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école Notre-Dame-des-Érables s'est assuré d'avoir une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Sommets. Il s'inscrit dans le même esprit, il veut le soutenir et il adhère à son contenu en y reprenant plusieurs enjeux, orientations et objectifs. Nous en sommes arrivés à ce constat, à la suite de l'analyse des sondages, de l'analyse de notre contexte et du travail d'analyse du comité pilotage. Par ses propres cibles, le projet éducatif de l'école Notre-Dame-des-Érables cherche à contribuer à l'atteinte de celles du PEVR. Il est à noter que chacune de nos orientations et chacun de nos objectifs sont en cohérences avec le PEVR.

9. Transmission et diffusion du projet éducatif

Nous utiliserons différentes voies afin de transmettre et diffuser le projet éducatif de notre école. Dans un premier temps, nous informerons nos différents partenaires en leur acheminant une copie de notre projet éducatif. Dans un deuxième temps, nous le publierons sur le site internet de l'école. Chaque année, il sera présenté à l'Assemblée générale annuelle des parents. Finalement, à l'arrivée de nouveaux membres du personnel, la direction remettra une copie de celui-ci, l'expliquera et s'assurera que chaque employé le fasse vivre au quotidien.

10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois adopté par le conseil d'établissement de l'école, l'équipe-école déterminera des moyens qui lui permettront de faire vivre le projet éducatif et d'atteindre ses différents objectifs et cibles.

L'équipe-école fera approuver ses moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15). Celle-ci adaptera au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

La direction élaborera des outils de suivi de gestion et observera périodiquement la progression des résultats. À titre d'information, elle présentera aux différents collaborateurs engagés et aux membres du conseil d'établissement les moyens retenus et les résultats obtenus.

Annuellement, le projet éducatif sera révisé par la direction (si nécessaire, avec la consultation des acteurs impliqués) pour tenir compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement (par exemple, un changement quant au bassin d'alimentation).

L'élaboration du prochain projet éducatif devra être mise en œuvre avant son échéance.

11. Reddition de compte du projet éducatif

L'établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.

La direction de l'établissement s'appliquera à répondre aux attentes de la Commission scolaire quant à la périodicité de l'évaluation et le contenu du projet éducatif de l'établissement. Un document de reddition de compte sera produit chaque année.

